

# MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

#### MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Paris, le 2 juillet 2018 N° 565

### **NOTE AUX RÉDACTIONS**

## Comité stratégique d'éducation financière

### Mardi 3 juillet – 9h – Bercy

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, présidera le comité stratégique d'éducation financière mardi 3 juillet à 9h à Bercy, en présence de **Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'Education nationale, François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la pauvreté, Robert Ophèle, président de l'Autorité des marchés financiers, ainsi que Corinne Dromer, présidente du Comité consultatif du secteur financier.

Le comité réunit l'ensemble des partenaires concernés par sa mise en œuvre. Ainsi, seront également présents Dominique Marmier, président des Familles rurales, Joëlle Martinaux, présidente de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale, Marie-André Blanc, présidente de l'Union nationale des associations familiales, Jean-Yves Mano, président de l'association Consommation, logement et cadre de vie, Christine Scaranello, présidente de France Economie Sociale Familiale, Jean-Louis Kiehl, président de Cresus, Jean-Jacques Eledjam, président de la Croix rouge française, Alain Bazot, président de UFC Que Choisir, Véronique Fayet, présidente du Secours catholique, Marie-Anne Barbat Layani, directrice générale de la Fédération bancaire française, David Charlet, président de l'association nationale des conseils financiers, Agnès-Christine Tomas Lacoste, directrice générale de l'Institut national de la consommation, Pascale Micoleau-Marcel, déléguée générale de l'Institut pour l'éducation financière du public, et Patrice Cros, directeur de Finances et pédagogies.

Le comité stratégique d'éducation financière fut institué en 2016 afin de renforcer l'action des pouvoirs publics pour améliorer la sensibilisation des publics, notamment jeunes et socialement fragiles, aux questions financières et prévenir ainsi certaines difficultés liées au surendettement ou à la mauvaise gestion des produits financiers.

En 2017, la stratégie fut développée autour de quatre piliers d'action: développer l'éducation budgétaire et financière chez les jeunes, accompagner les personnes en situation de fragilité financière, soutenir les compétences budgétaires et financières tout au long de la vie, et donner à tous les publics les clés de compréhension des débats économiques.

Cette stratégie va s'enrichir d'un cinquième pilier dédié à l'entrepreunariat, pour accompagner les entrepreneurs dans leurs compétences économiques et financières. En effet, les travaux préparatoires du plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte) ont mis en lumière le besoin des entrepreneurs de bénéficier d'un accompagnement dans leurs compétences économiques et financières au stade de la création de leur entreprise comme au stade de sa croissance.

Accréditations (tour de table images) auprès du bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr

Contacts presse:

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - <a href="mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr">presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr</a> Cabinet de Jean-Michel Blanquer : 01 55 55 16 21 - <a href="mailto:sec.presse@education.gouv.fr">sec.presse@education.gouv.fr</a>